

**LOI FÉDÉRALE SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX (LPCC) DU
23 JUIN 2006**

ABN AMRO Funds
(la "Société")

*Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
à compartiments multiples*

Publication du rapport d'échange dans le cadre de la fusion

relative à l'absorption du compartiment
«**ABN AMRO Funds Candriam European ESG Convertibles**»
(le « Compartiment absorbé ») par le compartiment
«**ABN AMRO Funds Candriam Global ESG Convertibles**»
(le «Compartiment absorbant»)

CACEIS (Switzerland) SA, en sa qualité de représentant du compartiment, a annoncé dans son avis aux actionnaires du 27 février 2024 que le conseil d'administration de la Société a décidé, par résolution le 22 février 2024 de fusionner le compartiment «ABN AMRO Funds Candriam European ESG Convertibles» avec le compartiment «ABN AMRO Funds Candriam Global ESG Convertibles».

La fusion entre le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant a pris effet le 28 mars 2024.

Le rapport d'échange dans le cadre de la fusion sera communiqué aux actionnaires selon le présent avis, comme suit :

ISIN Libellé absorbé	ISIN Libellé absorbent	Date	Devise	Ratio
LU1406018025	LU1406017647	28.03.2023	EUR	0.916341235
LU1406018371	LU1406017993	28.03.2023	EUR	0.916582160
LU1406018298	LU1406017720	28.03.2023	EUR	0.916669232
LU1406018454	LU1481505243	28.03.2023	EUR	0.916653983

Les statuts, le Prospectus, les documents d'informations clés pour les investisseurs et les rapports annuels et semestriels, ainsi que le texte intégral des modifications effectuées, peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Nyon, le 9 mai 2023

Représentant en Suisse

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon